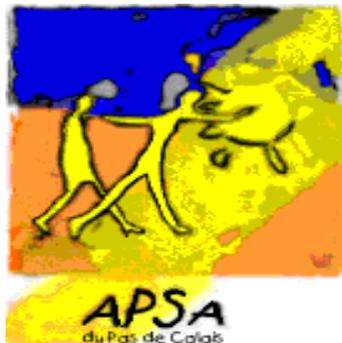


A.P.S.A. INSERTION

***Livret
d' Accueil***

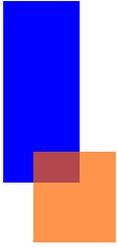
**Ateliers et Chantiers
d'Insertion**



SOMMAIRE

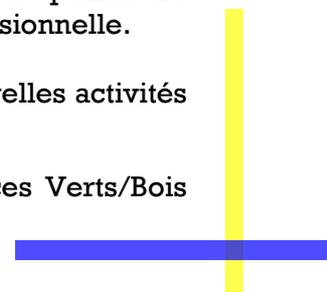
PAGE

Page de couverture	1
Sommaire	2
Qu' est ce que l' A.P.S.A. ?	3
Les structures de l' A.P.S.A	4 et 5
Organigramme de l' APSA Insertion	6
Mot d' Accueil	7
Principe du dispositif	8 et 9
Vos droits et devoirs	10
Informations diverses	11 et 12
Liste des bailleurs	13
Quelques adresses utiles	14
Agences Intérimaires	15
Vos Rendez-vous	16 et 17
En cas d' Urgence	18



A.P.S.A. Association Pour la Solidarité Active

- C'est le rassemblement des associations telles que St Vincent de Paul, Secours Catholique, Emmaüs qui forme le premier Conseil d'Administration de l'Association d'aide pour personnes sans abris en 1965.
- Sa dénomination évolue avec le temps pour devenir l'Association Pour la Solidarité Active.
- Dans l'article 2 de ses statuts, nous retrouvons le principal objet de l'Association qui est : « *Cette Association a pour objet d'aider ou de promouvoir toutes actions de solidarité visant notamment à l'aide matérielle et morale, à l'hébergement, la formation, à l'insertion sur le plan social, sanitaire, civique, culturel et professionnel dans le but de lutter contre l'exclusion conformément à la loi du 22 juillet 1998* ».
- Pour cela, elle crée différents établissements (cf. pages 12 et 13 : Plan de l'APSA).
- En 1997, l'APSA s'installe sur l'espace Ravel à Liévin avec des ateliers d'insertion Jardins Biologiques, des ateliers bâtiment.
- En 1998, avec sa volonté d'étoffer sa palette d'ateliers d'insertion professionnelle, l'APSA met en place un atelier d'insertion « Menuiserie Ebénisterie ».
- En 1999, l'atelier Textile est créé afin de permettre aux femmes l'accès à l'intégration professionnelle.
- En 2008, l'APSA met en place deux nouvelles activités le Repassage et le Bois de chauffage.
- En 2010, les ateliers Bâtiment et Espaces Verts/Bois de chauffage s'installent à Grenay.



STRUCTURES DE L'APSA

SIEGE SOCIAL

4, rue de l'église - B.P. 115
62302 LENS CEDEX
apsa-pdc@nordnet.fr

Tél. : 03.21.42.27.28
Fax : 03.21.43.89.71

Coup de main	Activités d'intégration par l'Économique		G.E.R.F.A.
4, rue de l'église - LENS Tél.: 03.21.28.19.34 Fax : 03.21.78.86.14 apsa-coupdmain@nordnet.fr	14, Parvis de L'Église - LENS Tél.: 03.21.42.57.96 Fax: 03.21.42.57.96 apsa-cite4@nordnet.fr	Bvd de la Fosse onze - GRENAY Tél.: 03.21.72.98.48 Fax: 03.21.72.98.48 apsa-ravel@nordnet.fr	4 rue de l'église LENS Tél.: 03.21.70.71.00 Fax: 03.21.43.89.71 apsa-gerfa@nordnet.fr
Association Intermédiaire	Ateliers et Chantiers d'Insertion		Étude, Recherche et Formation

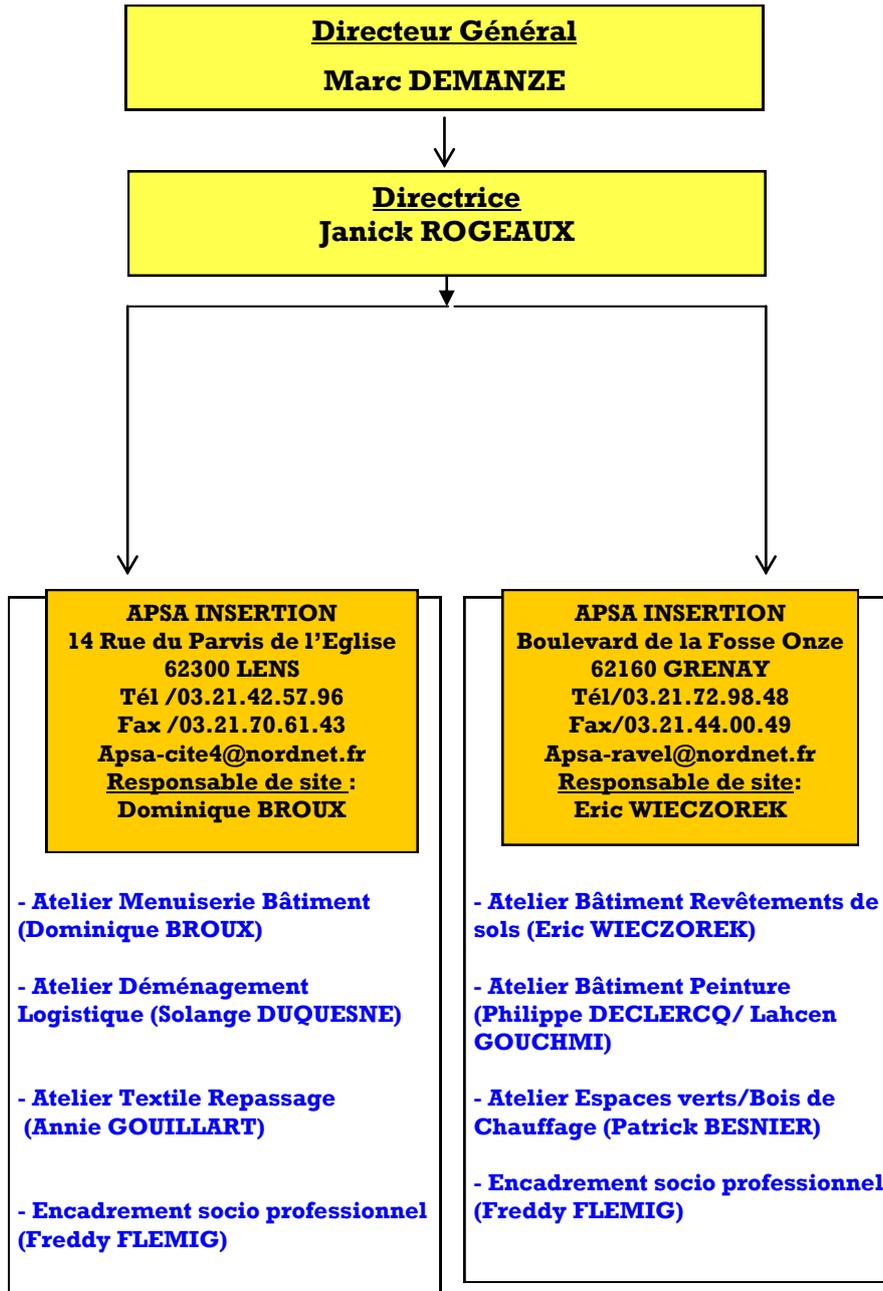
Maison Relais	Service Logement et service de suite	SIAO* (115-équipe de rue-SAO)	Point Accueil et Écoute Jeunes Le Fil D' Ariane	CHRS Urgence La Boussole
Tél.:03.21.28.95.06	4, rue de l'église LENS Tél.:03.21.42.27.28 Fax:03.21.20.42.92	195, route De la Bassée LENS Tél.:03.21.42.10.20 Fax:03.21.43.85.80	8, rue Michelet LENS Tél.:03.21.43.20.20 Fax:03.21.67.26.73	303, route de Lille LENS Tél.:03.21.28.50.67 Fax:03.21.67.59.17
Habitat communautaire	Actions éducatives liées au logement	Diagnostic et orientation urgence et hébergement	Prévention des conduites à risques chez les jeunes et jeunes adultes	Chrs Urgence, Lits Halte Soins Santé , Accueil de jour Service santé Accueil et accompagnement de toute personne en rupture d'hébergement

Accueil 9 de Coeur	La Parentèle	C.H.R.S.* Schaffner
1, rue St Élie LENS Tél.: 03.21.28.28.29 Fax: 03.21.67.05.03	89, rue Dussouich LENS Tél.: 03.21.78.22.47 Fax: 03.21.78.00.73	Rue Dussouich LENS Tél.: 03.21.78.60.19 Fax: 03.21.78.00.73
C.H.R.S. pour femmes et familles	Lieu d' accueil et d' accompagnement parental	C.H.R.S. Masculin

- ⇒ **SIAO** Service Intégré Accueil et Orientation
 ⇒ **CHRS** Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

ORGANIGRAMME
APSA INSERTION

4 rue de l'Eglise - B.P. 115 - 62300 LENS
☎ : 03.21.70.71.00 - fax : 03.21.43.89.71
apsa-pdc@nordnet.fr



Mais également des bénévoles qui participent à notre action au quotidien.



Mot d'Accueil

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous entrez comme salarié(e) dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion de l'APSA et notre mission consiste à vous accompagner tout au long de votre parcours d'insertion professionnelle.

L'APSA Insertion a pour objectif de vous permettre de Reprendre une activité salariée, d'être accompagné Tant sur le plan social que socio professionnel ceci Afin de sortir des Ateliers par l'accès à un autre Emploi ou à une formation qualifiante

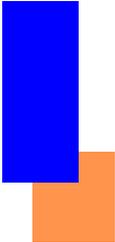
En contrepartie, il est demandé à chacun(e) de respecter les termes du contrat de travail ainsi que le règlement intérieur de l'établissement dans un souci de respect de soi, des autres et de la structure.

Nous attirons votre attention sur l'importance de votre participation, votre implication et votre adhésion à l'accompagnement social et socio professionnel qui vous est proposé.

Le livret d'accueil vous aidera à mieux connaître notre structure et à avancer dans vos démarches.

Nous vous souhaitons donc la bienvenue et vous invitons à prendre connaissance des différentes informations fournies dans ce livret afin que notre collaboration soit la meilleure possible.

L'équipe reste à votre disposition pour répondre à vos questions.



LES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION DE L'APSA



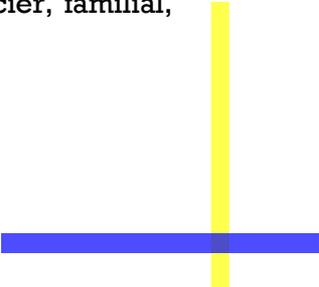
L'encadrement et le fonctionnement de nos activités sont cofinancés par le Conseil Général du Pas de Calais, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et le Fonds Social Européen. Nous sommes conventionnés pour accueillir en moyenne 64 personnes bénéficiaires du RSA en Contrat Unique d'Insertion.

Nos ateliers s'articulent autour des activités suivantes :

- ↪ Menuiserie - Bâtiment
- ↪ Manutention - Logistique
- ↪ Textile - Repassage
- ↪ Bâtiment Peinture
- ↪ Bâtiment Revêtement de sols
- ↪ Espaces verts - Bois de chauffage
- ↪ Secrétariat Bureautique

Une équipe de 6 encadrants techniques, un encadrant socio professionnel, une directrice adjointe et un directeur travaillent en collaboration.

Notre objectif principal est de vous aider à :

- ↪ redéfinir et mettre en place un projet social et professionnel
 - ↪ retrouver un emploi, une autonomie, un logement...
 - ↪ régler des difficultés d'ordre social, financier, familial, judiciaire, de santé...
- 



Avant le démarrage de votre contrat, la Directrice Adjointe vous recevra afin de vous faire signer le contrat de travail (3 exemplaires), le CERFA destiné au Conseil Général ainsi que la demande d'affiliation à la Prévoyance.

Elle vous remettra également un exemplaire du règlement intérieur en vous expliquant les clauses et vous détaillera le déroulement de votre parcours dans nos ateliers.

Dès le 1er mois, vous serez convoqué à la Médecine du Travail (AST Association Santé Travail) afin de vérifier que vos aptitudes physiques correspondent au poste qui vous est proposé.

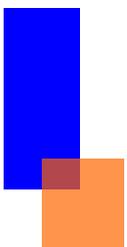
Lors du rendez vous avec l'encadrant socio professionnel, vous serez informé de vos droits (accès à la formation, les aides financières de droit commun, la possibilité de suspendre le contrat de travail pendant une période d'essai en entreprise, ...) et de vos devoirs (les périodes d'immersion, les ateliers de recherches d'emploi...).

L'encadrant technique est là pour vous conseiller sur les gestes professionnels et les règles de sécurité à mettre en place sur les chantiers et au sein de la structure

La durée hebdomadaire de votre contrat de travail est de 26 heures et nous vous incitons fortement à utiliser le reste de votre temps pour une recherche active d'emploi.

Dans cette optique, nous organisons une fois par semaine des ateliers de recherches d'emploi et votre présence y est obligatoire.

Les salaires sont effectués par virement bancaire chaque fin de mois sauf pour le dernier mois du contrat où nous établissons un chèque avec le solde de tout compte.



Vos droits et devoirs:

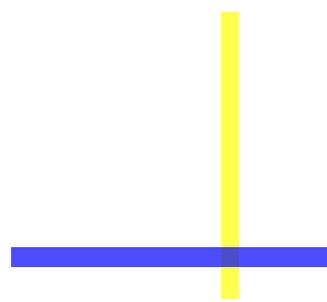
Vos droits :

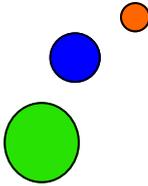
- Vous bénéficiez de congés payés calculés selon la durée de votre contrat et de votre temps de travail.
- Vous avez la possibilité de demander tous les mois un acompte en fonction du nombre d'heures réalisées.
- Vous bénéficiez des avantages accordés par le Comité d'Entreprise de l'APSA.
- Vous bénéficiez d'un accompagnement social et socio Professionnel personnalisé.

Vos devoirs:

Il vous est demandé de respecter :

- Le règlement intérieur de l'APSA
- Les conditions d'hygiène et de sécurité tant au niveau des locaux qu'au niveau des machines et du matériel
- Les consignes données par les encadrants
- Le port obligatoire de votre équipement de protection Individuel
- Les différents outils, matériels et véhicules qui vous sont confiés
- Le code de la route pour ceux qui ont en charge la conduite de véhicules appartenant à l'association.





INFORMATIONS DIVERSES

⇒ Pour signaler une absence ou un problème en particulier, vous pouvez téléphoner soit à

- LENS ☎ 03 21 42 57 96

ou

- GRENAY ☎ 03 21 72 98 48

⇒ Conformément à la loi Evin du 01-01-1992 : il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de l'établissement et des véhicules de service.

⇒ Vous avez à votre disposition, sur les deux sites, une salle de restauration équipée d'un micro onde.

INFORMATIONS DIVERSES

Face à un problème de dépendance : à qui téléphoner ?

- ⇒ **C.C.A.A.** 3-5 rue de la Vignette à Liévin ☎ 03.21.45.40.40
- ⇒ **S.O.S. Amitié** ☎ 03.21.71.01.71
- ⇒ **Drogue Info Service** (N° Vert) ☎ 0.800.23.13.13
- ⇒ **Le Square** - 31 rue J.Souvraz à Lens ☎ 03.21.69.14.30
- ⇒ **Fil d'Ariane** Point Écoute Parents-Jeunes ☎ 03.21.43.20.20
- ⇒ **Centre régional d'information et de prévention du SIDA (C.R.I.P.S.)** ☎ 03.20.15.49.10
- ⇒ **A.I.D.E.S.** (Entraide pour les séropositifs et les malades du SIDA) ☎ 03.28.52.05.10
☎ 03.28.52.05.13

Les numéros verts :

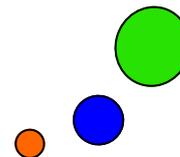
- ⇒ **SIDA Info Service** ☎ 0.800.84.08.40
- ⇒ **SIDA Info Droit** ☎ 0.800.63.66.36
- ⇒ **Fil Santé Jeunes** ☎ 0.800.23.52.36

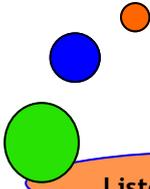
Autres numéros utiles :

- ⇒ **AVIJ 62** (13, rue R. Salengro à Arras) ☎ 03.21.71.62.00
- ⇒ **Bureau d'Aide aux Victimes** ☎ 03.21.13.50.47 ou 83
- ⇒ **Drogue Alcool Tabac Info Service** ☎ 113
- ⇒ **Fil Santé Jeunes** ☎ 0.800.23.52.36
- ⇒ **Maison du Droit et de la Justice** ☎ 03.91.83.01.10
- ⇒ **SOS Violences conjugales** ☎ 03.21.70.82.75
- ⇒ **SOS Violence** ☎ 0.801.55.55.00
- ⇒ **SOS Suicide** ☎ 01.45.39.40.00
- ⇒ **SOS Amitiés** ☎ 03.21.71.01.71

Permanences Vie libre

- ⇒ **2ème mardi du mois de 18h00 à 20h00 :**
Rue Eugène Bar - Centre Jouhaux - Lens.
- ⇒ **3ème mardi du mois de 18h00 à 20h00 :**
Grande Résidence - Centre Dumas - Lens.

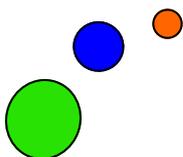




INFORMATIONS ET ADRESSES UTILES

Liste des bailleurs :

BAILLEURS	ADRESSES	☎
SOGINORPA	Agence de Billy Montigny 3, Boulevard Malice Oussekiné - B.P. 19 62420 BILLY MONTIGNY	03 21 77 35 00
	Agence de Loos-en-Gohelle 207, rue Roger Salengro 62750 LOOS-EN-GOHELLE	03 21 13 26 26
HLM Nord-Est	49, Place Général de Gaulle 62300 LENS	03 21 77 36 36
PAS-DE-CALAIS HABITAT	Tour Anet - Grande Résidence 62300 LENS	03 21 14 20 00
	Résidence Artois, Bd Charles de Gaulle 62640 MONTIGNY-EN-GOHELLE	0 810 62 10 62
L.T.O.	46, rue Émile Zola 62590 OIGNIES	03 21 74 81 81
S.I.A.	108, rue R. Lannoy 62300 LENS	03 21 13 44 00
	7, Place Maréchal Leclerc 62420 BILLY MONTIGNY	03 21 08 66 55
	7, rue J-J Rousseau 62290 NOEUX-les- MINES	03 21 61 73 00
Logement Rural	56 Place des Héros 62000 ARRAS	03 21 51 81 15



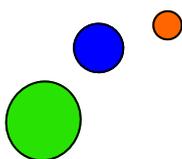
QUELQUES ADRESSES UTILES

- | | | | |
|--------------------------------------|---|--------|--|
| ⇒ Pôle Emploi | 124, rue E. Zola - Lens | ☎ | 3949 |
| ⇒ Mission Locale | 124, rue E. Zola -Lens
91, place J.Jaurès -Lens | ☎
☎ | 03.21.28.62.45
03.21.74.80.40 |
| ⇒ Mairie | 17, Place J.Jaurès-Lens | ☎ | 03.21.69.86.86 |
| ⇒ C.C.A.S. | 2 rue Bayard - Lens | ☎ | 03.21.14.25.70 |
| ⇒ Sous-Préfecture | 25 rue du 11 Novembre - Lens | ☎ | 03.21.13.47.00 |
| ⇒ Comm. de Police | 156 Av. Van Pelt - Lens | ☎ | 03.21.74.77.77 |
| ⇒ Gare S.N.C.F. | Place du G. De Gaulle -Lens | ☎ | 08.92.35.36.35 |
| ⇒ Banque de France | 5, rue de la Paix -Lens | ☎ | 03.21.79.44.55 |
| ⇒ C.A.F. | 115, rue Eugène Bar-Lens
45, rue F.Gauthier-Lens | ☎
☎ | 03.21.13.55.20
03.21.70.18.31 |
| ⇒ Sécurité Sociale | 4, Place J.Jaurès-Lens | ☎ | 03.21.74.72.02 |
| ⇒ Centre Médico Psycho Social | 46, rte de la Bassée | ☎ | 03.21.13.01.40 |
| ⇒ Centre hospitalier | 99, Rte de la Bassée | ☎ | 03.21.69.12.34 |
| ⇒ C.P.A.M. | : Vous pouvez bénéficier d'un rendez-vous personnalisé, pour cela s'adresser à l' Espace Santé . | | |

Permanence C.A.F.

Tous les jeudi de 08h00 à 12h00 :
Rue François Gauthier

Le 1er et 3ème jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00 :
Centre Alexandre Dumas.



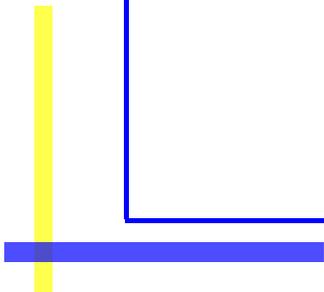
AGENCES INTERIMAIRES

⇒ ADECCO	85 Bd Basly - Lens 41 rue de la Gare-Lens 26 rue E.Bollaert-Lens	☎ ☎ ☎	03.21.42.69.21 03.21.14.72.80 03.21.13.48.90
⇒ VEDIOR BIS	73, Bd Basly-Lens 110, av. du 4 Sept.—Lens	☎ ☎	03.21.28.00.40 03.21.13.08.16
⇒ LOCAMET	46Bis rue de la Paix-Lens	☎	03.21.28.44.27
⇒ MANPOWER	48 Av du 4 Sept.-Lens 18 rue de la Gare-Lens	☎ ☎	03.21.13.57.80 03.21.13.65.00
⇒ ADIA	1 Av Van Pelt-Lens 110, rue E.Basly-Lens 45 Av. R. Briquet	☎ ☎ ☎	03.21.42.05.73 03.21.28.49.95 03.21.13.02.20
⇒ SUPPLAY	89, Bd Basly - Lens	☎	03.21.13.01.01
⇒ Partenaires Intérim	1 rue Paul Langevin	☎	03.21.13.64.64
⇒ Actual Intérim	5, Av Van Pelt - Lens	☎	03.21.14.24.70
⇒ Crit Intérim	63, Place de la Républiq.	☎	03.21.67.65.65
⇒ Expérim	19, av. du 4 Sept.—Lens	☎	03.21.67.55.85
⇒ Sté Intérim Europe (S.I.E.)	136, rue E.Zola-Lens	☎	03.21.42.43.00
⇒ SYNERGIE	8, Av. Alfred Maës-Lens	☎	03.21.42.78.78



VOS RENDEZ VOUS

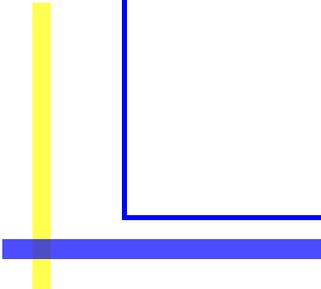
RENDEZ VOUS AVEC	DATE	LIEU	DOCUMENTS A FOURNIR





VOS RENDEZ VOUS

RENDEZ VOUS AVEC	DATE	LIEU	DOCUMENTS A FOURNIR



! EN CAS D'URGENCE !

POMPIER 18

SAMU 15

POLICE 17



Centre Anti Poison (Lille)

0 825 812 822

ou 03 20 44 44 44



A.P.S.A. INSERTION 03 21 42 57 96

A.P.S.A GRENAY 03 21 72 98 48